



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**  
Nombre de conseillers municipaux présents : **19**  
Nombre de votes contre : **0**  
Nombre d'abstentions : **0**  
Nombre de votes pour : **28**  
Nombre de suffrages exprimés : **28**

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 juin 2017

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, François LENHARD, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

**Absents excusés** :

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,  
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

**Absents** :

Patricia MARTIN.

Début de la séance : **19h30**

Fin de la séance : **20H42**

Secrétaire : **Jenny OLLIVIER**

### FINANCES

#### **DL.17.046 - Marché relatif à la réhabilitation et à l'extension de l'école Emilie Carles – LOT 1 DESAMIANTAGE – DEMOLITION & GROS ŒUVRE – Modification en cours d'exécution N°2**

**Claude FLEURY expose** :

Conformément l'article 139 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 sur les marchés publics et au marché n°16-717/01 du 19 juillet 2016 concernant le LOT 1 – DESAMIANTAGE, DEMOLITION & GROS ŒUVRE relatif aux travaux de réhabilitation et d'extension de l'école Emilie Carles à Ingré, Monsieur le Maire décide de conclure et signer la modification en cours d'exécution N°2 avec l'entreprise ETABLISSEMENTS MALARD demeurant 2733 route de Sandillon à SAINT DENIS EN VAL.

Lors du terrassement du couloir le long du bâtiment préfabriqué de l'école maternelle Emilie Carles, il a été découvert que les fondations dudit bâtiment dépassaient sur l'extérieur. Il était prévu au marché initialement que les fondations devaient être perpendiculaires au préfabriqué pour ne pas chevaucher les fondations existantes. Il convient donc de modifier le mode constructif des fondations de la partie extension de l'école et de les consolider. La modification en cours d'exécution a pour objet de déplacer les réseaux d'évacuations des eaux pluviales ainsi que d'entreprendre la reprise de voirie dans cette zone afin de respecter les pentes nécessaires pour l'écoulement des eaux et d'échapper aux fondations existantes et nouvelles. Cette modification en cours d'exécution d'un montant de 13 800.40 € HT soit 15 560.48 € TTC représente 8.52% du montant initial du marché.

RECAPITULATIF DES MODIFICATIONS EN COURS D'EXECUTION DU LOT 1

MODIFICATIONS EN COURS D'EXECUTION	MONTANT HT	POURCENTAGE
MODIFICATION N°1 : réseau d'eaux pluviales a été découvert enterré	4 933.00 €	3.05%
MODIFICATION N°2 : modification du mode constructif des fondations de la partie extension de l'école et consolidation	13 800.40 €	8.52%
<b>TOTAL</b>	<b>18 733.40 €</b>	<b>11.57%</b>

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 25 avril 2017 et après présentation en commission « Finances / Ressources humaines » du 29 mai 2017 et « Aménagement et Cadre de Vie » du 31 mai 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la modification en cours d'exécution n°2 concernant le lot 1.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 7 juillet 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 18 juillet 2017  
 Publication le : 18 juillet 2017  
 Notification le : 18 juillet 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

**Acte à classer****DL-17-046****1**

En préparation

**2**En attente retour  
Préfecture**3**

&gt; AR reçu &lt;

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-07-18T11-52-32.00 ( MI206754359 )

## Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170707-DL-17-046-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )Objet de l'acte : Marché relatif à la réhabilitation et à l'extension  
de l'école Emilie Carles - LOT 1 DESAMIANTAGE  
et GROS OEUVRE - Modification en cours d'exécution  
n.2

Date de décision : 07/07/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.3. Autre délibération concernant les marchés publics.Acte : [DL.17.046-FIN-Marché relatif à la réhabilitation et à l'extension de l'école E  
carles - lot1 desamiantage-demolition gros oeuvre- modif cours exe n°2.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/07/17 à 11:52

Par [RICHARD Aurélie](#)

Transmis

Date 18/07/17 à 11:52

Par [RICHARD Aurélie](#)

Accusé de réception

Date 18/07/17 à 11:58